

# Sommaire

|                                                                               |       |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Edito                                                                         | 4     |
| Cours de vacances pour les enfants                                            | 5-6   |
| Cours de vacances pour adolescents                                            | 7-8   |
| Cours de vacances pour adultes                                                | 9-10  |
| Citoyens, malgré tout!                                                        | 11-12 |
| Trisomie et vie active                                                        | 13-16 |
| Rencontre<br>avec les membres délégués à la Commission de surveillance        | 17-18 |
| Engagement politique                                                          | 19-20 |
| Entretien avec les conseillers d'Etat<br>Sylvie Perrinjaquet et Roland Debély | 21-22 |
| Insieme hors murs                                                             | 23    |
| Dossier «tout savoir sur <b>insieme</b> Neuchâtel»                            | 24    |
| Groupes de travail                                                            | 25-26 |
| Groupe «rédaction du journal»                                                 | 26    |
| Groupe «cours de vacances»                                                    | 27-28 |
| Groupe «intégration d' <b>insieme</b> Neuchâtel»                              | 28-29 |
| Groupe «hébergement»                                                          | 29-30 |
| Services                                                                      | 31    |
| Service-conseils                                                              | 32    |
| Lettre ouverte de Madame C. Bosshard                                          | 33-35 |
| Informations                                                                  | 36-37 |
| Infos insieme                                                                 | 38-39 |
| Et encore...                                                                  | 40    |
| Coordonnées                                                                   | 41    |



# Edito

Au fil des différents bulletins, nous vous avons parlé de sujets aussi divers que l'intégration scolaire, les différents types de handicap et la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes pour ne prendre que des exemples récents.

Aujourd'hui, retour au cœur de notre action. Nous avons pris conscience qu'**insieme** Neuchâtel est une association qui a développé tant de ramifications que bien rares sont les personnes qui les connaissent toutes. Nous aimerions dans ce bulletin, vous faire toucher du doigt à la fois l'arbre et les feuilles. Autrement dit, vous permettre de vous faire une image d'ensemble d'**insieme** Neuchâtel et d'avoir une idée plus précise du travail de chaque groupe. Ceci avec l'espoir que vous arrosiez, vous aussi, cet arbre ou que vous veniez vous y abriter sans hésiter.

**insieme** Neuchâtel c'est 200 membres actifs et plus de 1500 membres soutien. Fondée en 1959 avant même la création de l'Assurance Invalidité, **insieme** Neuchâtel est à la base de la création de la Fondation Les Perce-Neige et garde des liens privilégiés avec elle. Néanmoins **insieme** Neuchâtel est totalement indépendante bien qu'elle soit membre de la Fédération **insieme** Suisse qui, comme elle, défend les droits des personnes en situation de handicap. **insieme** Neuchâtel, c'est aussi une association qui fonctionne en grande majorité grâce au travail bénévole des parents puisqu'elle compte juste trois salariées qui occupent, en tout, un poste à 130%.

**insieme** Neuchâtel c'est aussi tout ce que vous découvrirez à travers ce bulletin, soit un engagement politique important, de nombreux groupes de travail, divers services et une représentation conséquente auprès de la Fondation Les Perce-Neige, avec toujours, comme fil rouge, le bien-être des personnes handicapées mentales dans le présent et l'avenir.

*Sylvie Augier, conseillère-animatrice*



## Cours de vacances pour les enfants

du 10 au 21 juillet au Twannberg

Le camp d'**insieme** Neuchâtel a rassemblé 10 enfants et 8 adultes dont le responsable. Il était centré sur le thème de la découverte et visait donc à favoriser le plaisir des découvertes au travers des activités ordinaires.

Comme les belles découvertes le sont encore plus quand elles sont partagées, chaque campeur a confectionné un journal de bord où il a gardé une trace, un souvenir ou un témoignage de ses découvertes pour sa famille.

Pour permettre aux enfants d'avoir quelques repères, le déroulement des journées était relativement similaire chaque jour.

D'abord nous profitons de la fraîcheur matinale pour passer la première partie de la matinée sur la place de jeux où certains enfants se sont révélés très doués pour la pétanque.

Après les 10 heures, la seconde partie du matin était consacrée aux travaux manuels. Les enfants ont pu s'exercer à la pâte à modeler, confectionner des cartes postales, des photophores, des masques, des toupies et des lampions.

Ensuite, après le dîner et la sieste, le groupe partait en excursion. Nous avons fait quelques promenades dans la forêt, nous sommes allés au zoo de Studen ou au bord du lac de

Bienne pour nous baigner. Finalement nous terminions souvent l'après-midi à la piscine.

Après le souper, nous avons instauré le rituel du coucher: la rédaction des carnets de bord, l'histoire racontée par une monitrice, 30 minutes de vidéo et extinction des feux. La deuxième semaine, les enfants ont découvert les bienfaits d'un massage du dos avant de s'endormir à la lueur des bougies des photophores.

## Temps forts

Pendant le camp, nous avons eu la joie d'écouter un concert donné par le Knaben Musik de Bâle sur la terrasse de l'hôtel. La musique, jouée par une trentaine de jeunes musiciens, a été appréciée par tous. Ensuite, nous avons pu souper sur la terrasse à l'ombre d'un grand parasol.

Par deux fois, nous sommes partis à la forêt pour faire une grillade pour le repas de midi. La voiture de l'hôtel nous a apporté tout ce dont nous avions besoin. Pendant qu'une partie de l'équipe préparait le feu et le repas, l'autre jouait à divers jeux. C'était chouette d'être au frais dans la forêt par ces chaudes journées d'été.

Notre plus grande expédition a été d'aller à l'île St-Pierre pour nous baigner. Nous avons voyagé en prenant le funiculaire et le bateau.

*Selon le rapport du responsable du camp  
Daniel Salzmann*





## **Cours de vacances pour adolescents**

**du 10 au 21 juillet à Orvin**

Lors du séjour, nous avons eu l'occasion d'organiser trois sorties prenant la journée entière. Elles ont été bénéfiques sur plusieurs points. Tout d'abord elles ont permis à tout le monde de sortir un peu d'Orvin de façon prolongée et de créer une vraie dynamique de l'ensemble du groupe. La sortie à l'île St-Pierre, après avoir débuté par une balade en petits groupes, s'est poursuivie en une après midi de baignade et de jeux sur l'île, avant de revenir à la Neuveville, puis à Orvin. Pour ce qui est des deux autres, nous sommes montés pique-niquer sur les hauts d'Orvin pour une après-midi de jeux et une autre dédiée aux Jeux Olympiques.

Nous avons également mis sur pied deux ateliers créatifs, celui qui a eu le plus de succès est l'atelier poterie. En effet, après une présentation des techniques de base par les monitrices et une mise en place de projets individuels, les participants ont tout de suite accroché et ont même, une fois leurs réalisations personnelles terminées, entrepris d'autres travaux de sculpture. Le résultat fut très satisfaisant et a pesé lourd dans les bagages lors du départ.

En ce qui concerne l'atelier musique, un groupe de 5 à 6 participants aidés de trois moniteurs s'est constitué relativement rapidement et a pu travailler sur un morceau musical pendant 3 séances. Cet apprentissage s'est conclu à chaque fois par un petit concert donné aux autres groupes.

Au sujet des animations, elles ont été très diverses. Parfois préparées de longue date comme celle des Jeux Olympiques ou l'initiation au rugby, elles ont été suivies par petits groupes; parfois plus spontanées comme les jeux en piscine ou celles improvisées suivant l'humeur du moment, moniteurs et participants jouant ensemble. Pour ce qui est du jeu le plus populaire, c'est, sans surprise, le foot qui s'est imposé.

Pour finir, ce camp fut riche en expériences et en émotions partagées avec tous. Je me réjouis de les revoir les uns ou les autres dans d'autres occasions.

*Selon le rapport du responsable de camp  
Julien Boisadan*



## **Cours de vacances pour adultes**

**du 17 au 29 juillet à Locarno**

Nous avons passé ces deux semaines à l'Auberge de Jeunesse Palagiovanni où nous avons été accueillis chaleureusement par tout le personnel qui a été très attentif à notre confort.

L'auberge étant située à proximité du centre ville, nous nous sommes déplacés à pied ou en transport public, l'arrêt de bus se trouvant à deux minutes de notre résidence.

Les treize vacanciers entourés de leurs sept accompagnants ont beaucoup profité de cette belle région et de tout ce qu'elle offre comme possibilités de loisirs. Nous avons pu adapter notre programme en fonction des désirs et possibilités de chacun. Les participants nous ont également fait des propositions de sorties et d'activités et certains ont participé activement à leur planification.

Ce séjour a été d'autant plus agréable que le temps était au beau fixe (à part quelques orages la nuit). Nous avons tout de même dû faire attention à laisser nos vacanciers se reposer et faire des activités à l'intérieur lorsque la chaleur est devenue caniculaire. Ces jours-là, nous avons privilégié les sorties en soirée.

Voici un aperçu des nombreuses activités que nous avons pu faire:

Visite de Locarno en train touristique, minigolf, piscine, une journée à la Suisse miniature à Melide, une soirée à la fête d'été de la musique de Locarno, funiculaire à la Madonna del Sasso avec une vue superbe sur le lac Majeur, feux d'artifice, sortie en bateau à l'île de Brissago et visite de son jardin botanique, marché artisanal à Ascona, train dans les Centovalli, excursion dans le Val Verzasca et deux concerts de musique classique; ainsi que fabrication d'objets en pâte à sel et de scoubidous, confection d'un gâteau d'anniversaire, jeux de société, mime, loto, baby-foot, vélo, sans parler des sorties pour déguster de délicieuses glaces et de tous les moments de discussion et de rigolade.

Pour la dernière soirée, nous avons organisé une petite fête avec des sketches, des chansons et une projection des photos du cours et chaque participant a reçu un CD avec les photos.

Avis de quelques participants:

- J'ai bien aimé ce cours
- C'était un cours exceptionnel, on a pu faire beaucoup de choses et voir un autre coin de la Suisse.
- La nourriture était très bonne et très bien présentée.
- J'ai eu du plaisir.
- Il a fait chaud.
- J'aime bien quand on me donne des responsabilités.

Je remercie tous les participants pour leur bonne humeur communicative et leur reconnaissance.

Un grand merci aussi à tous les moniteurs pour leur présence et leur travail.

*Sylvia Bongard, responsable du cours*

# Citoyens, malgré tout!

Forum Handicap Neuchâtel qui regroupe plus de vingt associations actives dans le domaine du handicap a organisé une manifestation intitulée «Citoyens malgré tout» qui s'est déroulée le dernier week-end d'août en ville de Neuchâtel.

Ce projet se voulait une réflexion sur la place de la personne handicapée dans la société et sur sa participation citoyenne. Il s'agissait de mettre en évidence les difficultés qu'éprouvent les personnes handicapées.

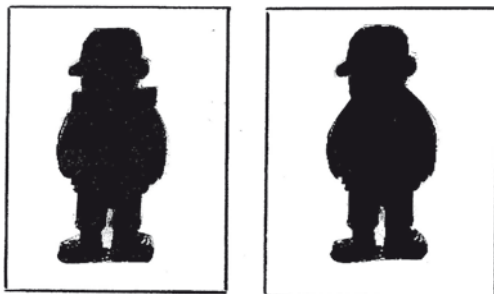
Les participants devaient effectuer un parcours, jalonné de 7 stations, chacune animée par une ou plusieurs associations qui présentaient un thème particulier lié au handicap. Une vingtaine de personnalités des milieux politiques, culturels et sportifs étaient associées à cet événement et ont eu l'occasion (accompagnés d'un petit groupe de supporters) d'effectuer le parcours en chaise roulante...

La station 2 traitait de l'intégration scolaire.

**insieme** Neuchâtel y a accueilli les participants, en collaboration avec des représentants de la Fondation des Perce-Neige, de l'Association Romande Trisomie 21 (ART 21), de l'association PRODOWNe et du Groupe Autisme Neuchâtel.

De nombreuses personnes se sont approchées de notre stand et se sont appliquées à répondre à notre question:

**«Si l'école est pour tous: pourquoi l'un de ces enfants y va et pas l'autre?»**



Voici par ailleurs le texte affiché sur le stand:

### **Intégration scolaire et sociale des enfants en situation de handicap**

Comme tous les enfants, les enfants en situation de handicap mental et physique ont le droit:

- d'être accueillis dans leur communauté comme des personnes à part entière;
- de réaliser leurs apprentissages avec leurs camarades dans un environnement stimulant;
- d'acquérir un niveau d'autonomie et de socialisation maximale.

L'intégration scolaire est l'élément essentiel de la démarche d'intégration sociale. L'école publique est le lieu qui favorise le potentiel et le développement des enfants en situation de handicap.

C'est aux parents que doit revenir le droit de choisir entre l'école publique et une institution spécialisée, le système d'éducation le mieux adapté à leurs enfants handicapés. C'est aux différents partenaires éducatifs de travailler ensemble à la réalisation et au succès de l'intégration scolaire, et ceci de l'école enfantine à l'école secondaire. Actuellement, le choix de l'intégration scolaire se heurte à des barrières structurelles et financières. Le cadre législatif est, quant à lui, encore très timide.

C'est «à l'école pour tous» que tous les enfants et les enseignants apprennent à combattre les discriminations. Ensemble, ils posent les bases d'une future société où les différences enrichissent la norme. De nombreuses analyses ont montré que l'intégration scolaire, loin d'être pénalisante pour les autres élèves, est un facteur de dynamisme pour l'ensemble de la classe. L'intégration est un processus ouvert d'adaptation réciproque: les enfants apprennent à se connaître, les enseignants les aident.

La société se doit de réfléchir à la façon qu'elle a de transformer une déficience en handicap et de mettre en place les moyens d'un changement.



## **Trisomie et vie active: formation, transition, intégration, que faire?**

L'Association Romande Trisomie 21 (ART 21) a récemment organisé à Yverdon une journée d'étude avec pour thème: l'intégration professionnelle de personnes trisomiques.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes: parents et professionnels, ainsi que plusieurs personnes trisomiques intégrées dans le monde du travail.

M. Daniel Zufferey, responsable des ateliers à FOVAHM (Fondation Valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales) nous a présenté un exemple d'intégration professionnelle débuté il y a 3 ans.

Dès 2003, M. Truchot, gérant du supermarché COOP à Collombey, a accueilli dans son équipe, une puis plusieurs personnes handicapées (elles sont actuellement huit).

Grâce à l'enthousiasme du gérant, le personnel en place s'est rapidement rallié au projet; cela a grandement facilité l'intégration des nouveaux employés handicapés qui travaillent sur la surface de vente, en contact direct avec les clients. Chacun porte l'uniforme Coop.

L'équipe est soutenue par un maître socio-professionnel.

M. Truchot nous a fait part de la satisfaction qu'il a de ses employés: avec l'expérience, ceux-ci sont devenus rapides et efficaces, polyvalents (car il faut se remplacer mutuellement en cas d'absence). Il nous a parlé de leur constance et de leur enthousiasme à travailler.

Deux personnes trisomiques appartenant à l'équipe de M. Truchot ont ensuite témoigné de leur expérience professionnelle.

Jean-Charles, 37 ans, nous a parlé de son travail aux rayons alimentation, boissons, boulangerie, textiles.

Sa satisfaction et son plaisir à travailler étaient évidents!

Son seul regret: ne pas travailler les jours fériés!

Julie, 19 ans nous a présenté son parcours scolaire qui s'est entièrement déroulé à l'école publique. Elle vient d'achever un stage de six mois de formation pré-professionnelle et va prochainement commencer un apprentissage à la Coop.

Sa conclusion: je suis fière d'aller travailler à la Coop et mes parents sont fiers de moi!

A Genève, l'Association PROJECT, assure le placement, l'accompagnement et le suivi en milieu professionnel des personnes mentalement handicapées. Créée en 1995, à l'initiative de l'association de parents de personnes mentalement handicapées, Project est subventionné par l'OFAS et par le Département de l'Action Sociale et de la Santé du canton de Genève.

Actuellement, dix-huit personnes handicapées mentales travaillent en entreprises privées dans des domaines tels que la restauration, les bureaux, ou les jardins d'enfants.

PROJECT propose des stages d'observation, de formation et veille au maintien de l'emploi à long terme par un suivi régulier. Le contrat de travail est établi entre la personne handicapée et l'entreprise; les placements sont individuels.

Nous sommes revenus de cette journée d'étude pleins de projets, d'espoirs et de rêves pour l'avenir professionnel de nos enfants handicapés.

Parfois les rêves se réalisent!

*Mary Bourgnon*  
*Responsable de l'antenne neuchâteloise de ART 21*

### **Sites internet:**

FOVAHM: [www.fovahm.ch](http://www.fovahm.ch)

PROJECT: [www.handicap-geneve.ch/liens](http://www.handicap-geneve.ch/liens)

Association Romande Trisomie 21: [www.t21.ch](http://www.t21.ch)



# Rencontre

avec les membres délégués à la commission de surveillance  
le 7 septembre 2006

Présidée par Mme Erika Tüller, en présence de Messieurs Francis Berthoud, président de la commission de surveillance, J.-J. Combes, directeur général de la Fondation «Les Perce-Neige», de quelques membres du comité et de l'association.

L'ordre du jour a porté essentiellement sur les enjeux de la RPT (Péréquation financière et nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons).

Madame Erika Tüller a informé l'assemblée que, Madame Sylvie Perrinjaquet et Monsieur Roland Debély, conseillers d'état, ont accepté notre invitation à une rencontre le 29 septembre 2006. Celle-ci devrait nous permettre de nous présenter sous notre nouveau nom et de leur faire part de nos préoccupations et propositions.

Monsieur F. Berthoud a relevé l'importance d'une telle rencontre, autant pour les responsables que pour les parents de personnes mentalement handicapées.

Madame Pascale Hotz a relaté les différentes étapes de la RPT depuis novembre 2004, principalement la nouvelle répartition des tâches, soit l'attribution:

- a) au DSAS (Département de la santé et des affaires sociales) de tout ce qui touche aux institutions, (par exemple filière «adultes») et,
- b) au DECS (Département de l'éducation, de la culture et des sports) tout ce qui a trait à l'aide à la formation, enseignement spécialisé (filiale «mineurs»)

avec entrée en vigueur en 2008.

Monsieur J.-J. Combes a donné des précisions sur les effets de la RPT dans le cadre des institutions. Membre de nombreuses commissions et groupes de travail, notamment la commission socio-politique, il pense qu'il faudrait mettre sur pied une plateforme regroupant tous les acteurs afin d'élaborer un concept cantonal, conformément à la nouvelle loi fédérale (LIPPI).

Par ailleurs, il serait aussi indispensable d'élaborer à l'intention des familles toute une palette de possibilités en matière d'hébergement, aides diverses, etc.

Monsieur F. Berthoud a souhaité également parler d'une éventuelle «étatisation» du secteur Enfance & Adolescence. Si nous devions étatiser ce secteur, cela reviendrait à se pencher sur l'existence même de notre association et ce secteur serait géré comme toutes les autres écoles. Selon les personnes présentes il est préférable d'opter pour le statu quo, mais nous devons travailler sur l'amélioration de l'intégration des enfants mentalement handicapés, au sein des classes ordinaires et sur la formation des enseignants.

Dans un autre registre, l'Association a adhéré à une enquête sur les besoins des parents de personnes mentalement handicapées. Cette enquête a été confiée à la Haute Ecole ARC Santé.

Nous devons également être très attentifs aux deux nouvelles réformes lancées par l'État, soit NOMAD (Neuchâtel Organise le Maintien À Domicile) et RENARD (Réalisation des Etablissements Sociaux Neuchâtelois Ambulatoires et Résidentiels de Demain).

Plusieurs parents font part de leur inquiétude au sujet de l'avenir de leur enfant handicapé qui vit au sein de leur famille. Quel sort leur sera réservé lorsque leurs parents ne seront plus là ou qu'ils ne pourront plus s'en occuper? L'Etat doit être informé de ce problème et nous donner une garantie quant à la disponibilité de deux ou trois places en institution pour les cas d'urgence.

*Charlotte Grandjean, secrétaire*

## Engagement politique

L'engagement politique d'**insieme** Neuchâtel ne date pas d'hier. Notre objectif de défense des droits des personnes en situation de handicap mental a toujours poussé notre association à s'engager politiquement. Cette implication prend toutefois un poids particulier lorsque, dans notre canton, des thèmes en lien avec le handicap sont débattus comme c'est le cas actuellement avec la mise en place de la RPT ( Répartition et Péréquation des Tâches entre la Confédération et les cantons). Vous constaterez d'ailleurs que les actions décrites ci-dessous relèvent souvent de la future mise en œuvre de la RPT.

## Entretien avec Madame Francine John-Calame

Le 31 mai dernier, le comité a reçu Madame F. John-Calame, conseillère nationale représentante des Verts, dans ses locaux. Intéressée et sensible au monde du handicap mental pour des raisons privées et professionnelles, Madame F. John-Calame était responsable, avant son mandat, de la structure d'accueil familial de jour à La Chaux-de-Fonds, où elle a constaté entre autres problèmes, le manque de possibilités d'accueil de jeunes enfants porteurs d'un handicap.

Les thèmes principaux évoqués lors de cette rencontre ont été:

- l'augmentation de la population de personnes mentalement handicapées
- l'intégration des personnes mentalement handicapées
- la mise en œuvre de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), qui peut être favorable aux enfants, adolescents et jeunes adultes handicapés mentaux quant à:
  1. L'intégration scolaire grâce à la restructuration de l'enseignement spécialisé
  2. La formation professionnelle élémentaire, à développer et à structurer

Le financement des deux points ci-dessus reste à étudier.

Madame F. John-Calame nous a donné des conseils judicieux pour se faire entendre des politiciens neuchâtelois et s'est dit intéressée à recevoir des informations de notre association.

Précisons, par ailleurs que nous ne nous intéressons pas exclusivement à un parti puisque nous avons contacté récemment tous les partis politiques cantonaux

*Anne-Marie Frosio, membre du comité*

# Entretien

avec les conseillers d'état Sylvie Perrinjaquet et Roland Débely

Le vendredi 29 septembre dernier, nous avons eu le privilège d'accueillir dans les locaux d'**insieme** Neuchâtel les deux conseillers d'état en charge de l'enseignement spécialisé et des affaires sociales pour leur exposer une partie de nos préoccupations en rapport avec la mise en œuvre de la RPT et le projet RENARD. En effet, Madame S. Perrinjaquet, cheffe du DECS, et Monsieur R. Debély, chef du DSAS, accompagnés de Monsieur T. Christ, collaborateur scientifique, et de Monsieur J. Laurent, directeur des établissements spécialisés, ont rencontré 4 membres du comité et la déléguée RPT d'**insieme** Neuchâtel.

Après une courte présentation de chacun et une information à propos du changement de nom de l'ANPPMH en **insieme** Neuchâtel, nous avons évoqué:

- l'intégration scolaire et les soutiens souhaités, avec des propositions concrètes. La formation des enseignants, des personnes de soutien;
- l'inquiétude relative au nombre croissant de personnes mentalement handicapées et aux demandes d'économie sans cesse plus pressantes de la part des politiques;
- la diminution des prestations;
- les consultations sur les propositions des groupes de travail mises ou non en consultation auprès d'**insieme** Neuchâtel;
- le manque d'offres dans l'hébergement; par exemple, il n'y a pas d'appartements protégés sur le sol neuchâtelois. Il n'y a également pas assez de foyers décentralisés;
- le manque de diversité des offres pour les parents;
- RENARD et ses implications pour les personnes mentalement handicapées;
- le maintien du niveau d'encadrement des personnes mentalement handicapées;
- le manque de places d'hébergement, notamment le cas de conscience posé par la situation actuelle des parents qui ont œuvré pour la création de la Fondation Les Perce-Neige afin que le moment venu leur enfant soit pris en charge par l'institution et qui n'ont plus la garantie de ce placement.

Un dossier complet comprenant les 2 programmes à 10 points (enseignement spécialisé et institutions) élaborés par **insieme** Suisse ainsi que par INSOS, notre nouvelle brochure et 4 pages de doléances a été remis à chaque invité. Le guide «Je suis normal, tu es normal, qui est normal?...» a été remis à Madame S. Perrinjaquet qui a accepté de participer à la conférence de presse prévue en décembre pour informer la population de notre changement de nom ainsi que de la diffusion par **insieme** Neuchâtel du manuel cité ci-dessus et qui vise à l'intégration des adolescents handicapés mentaux dans les collèges secondaires.

Les politiques et leurs collaborateurs ont dit soutenir notre souhait de diversification des offres, tout en nous rendant attentifs au fait qu'il n'y aura pas de nouvelles possibilités de financement. Les associations concernées seront consultées chaque fois que cela sera nécessaire; les politiques souhaitent un dialogue entre les différents partenaires. La prise en charge ambulatoire sera préférée à celle en institution dans les cas où cela sera possible. Chacun devra contribuer aux mesures d'économie. Il faudra être inventifs et/ou novateurs tout en respectant les restrictions budgétaires. Il faudra aussi se faire à l'idée que toutes les offres ne seront pas proposées dans chaque canton; il faudra se résoudre à placer un adulte handicapé dans un autre canton pour une offre qui n'existe pas dans le canton de Neuchâtel. Il y aura aussi regroupement de différentes institutions en une seule entité, selon les secteurs concernés.

En une heure d'échanges, tous les points que nous avons préparés n'ont pu être abordés. Notre préoccupation reste d'actualité au vu de la complexité des dossiers et de l'incertitude engendrée par cette période transitoire.

*Anne-Marie Frosio, membre de cette délégation*

# insieme Neuchâtel hors murs

## Sortie à la piscine thermique d'Yverdon

Dimanche 24 septembre en fin de matinée, nous nous retrouvons une vingtaine de personnes devant le centre thermal d'Yverdon-les-Bains.

Une bonne surprise nous y attend: c'est la «journée des bains», ce qui signifie réduction du prix d'entrée, croissant offert et petites «croques» bon marché pour les affamés.

Après avoir goûté l'eau des trois piscines, essayé toutes les buses et joué dans les remous, nous nous retrouvons à la sortie. Nous avons tous hâte d'arriver à notre prochaine étape, car notre estomac se fait sentir.

Notre arrivée au restaurant du Pilotis à Cortaillod est saluée par une petite éclaircie. Nous nous régaloons d'un morceau de tarte et d'une boisson bien méritée.

Nous nous quittons ensuite un peu fatigués, mais heureux de cette belle journée aquatique.

## Stand à la foire d'automne du Locle et à la Fête des Vendanges de Neuchâtel

Comme chaque année, **insieme** Neuchâtel a tenu un stand lors de ces deux manifestations automnales.

Si ces stands ne rapportent plus autant d'argent que par le passé, ils restent un bon moyen d'aider financièrement l'association et de se faire connaître auprès du grand public ce qui est d'autant plus important avec le changement de nom de l'association.

Une petite visite pour acheter un cœur en chocolat ou boire un verre est toujours très appréciée des organisateurs qui s'investissent bénévolement pour soutenir la cause des personnes handicapées.

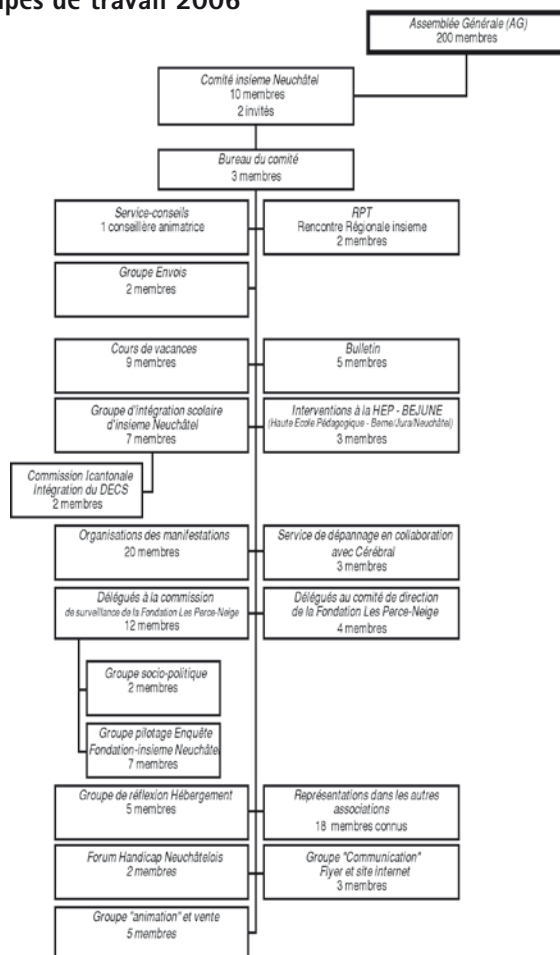
*Sylvie Augier, animatrice*

# Dossier

## Tout savoir sur insieme Neuchâtel

Dans les prochaines pages, vous découvrirez les différents domaines dans lesquels **insieme** Neuchâtel s'engage et de quelle manière. L'organigramme ci-dessous, intitulé «groupes de travail 2006» vous permettra d'en avoir une vision d'ensemble. Les lecteurs les plus attentifs constateront que tous les groupes ne sont pas décrits dans les pages suivantes, mais rassurez-vous ce manque sera comblé lors de nos prochaines éditions.

### Groupes de travail 2006



# Groupes de travail

## Groupe animation et vente

Ce groupe qui varie entre trois et cinq personnes s'est donné pour mission de faire vivre l'association, de réunir parents, enfants, mais aussi familles, amis et personnes intéressés autour d'activités qui apportent du plaisir à tous et permettent de nouer des contacts.

Les réunions du groupe ne sont pas régulières, car tout dépend du programme choisi et de l'imminence des activités organisées, mais en moyenne il faut compter environ six réunions par année. Comme le groupe est petit, les décisions sont prises ensemble, mais chacun développe ensuite un important travail de son côté



Nous avons organisé des journées «bowling et repas», un pique-nique, une sortie aux bains thermaux d'Yverdon et des stands au marché d'automne du Locle et avons en projet pour 2007 une sortie en bateau et un stand à la foire de Dombresson.

## Groupe communication

Ce groupe est relativement récent. En effet, c'est le changement de nom et de graphisme de l'association qui a rendu nécessaire une réflexion plus approfondie sur notre communication.

Actuellement les quatre membres du groupe sont très actifs puisqu'ils ont mis sur pied, durant les mois passés, les nouvelles parutions, le site internet, ainsi que la conférence de presse de décembre et s'attèlent maintenant à la préparation d'une journée festive afin de mieux faire connaître l'association auprès du grand public, tout ceci avec le soutien de l'agence Zébulon Communication. Pour ce dernier événement nous lançons un appel à tous les volontaires disponibles fin avril 2007.

Beaucoup de défis attendent ce groupe puisqu'il est également essentiel pour **insieme** Neuchâtel de se faire connaître auprès des jeunes parents et de trouver de nouvelles ressources financières.

*Sylvie Augier, animatrice*



## Groupe rédaction du journal



En lecteur attentif, vous aurez remarqué que notre bulletin a changé de couleur, de visuel, de forme et de date de parution. En effet, de semestriel il est devenu trimestriel avec 4 pages A4 (parutions en mars, juin et septembre) et annuel avec 40 pages, en format A5; c'est cette version que vous avez sous les yeux dont la parution est en décembre.



Trois personnes proposent les thèmes, effectuent les recherches nécessaires pour trouver les informations à relater, les illustrations adéquates. Elles rédigent certains articles ou s'approchent de personnes dont les connaissances sur le sujet traité sont plus pointues. La responsable prend les contacts nécessaires avec nos partenaires: Alfaset, Foyer Handicap, la Fondation Les Perce-Neige pour élaborer un planning afin que les éditions sortent en temps voulu. Cette année, nous nous sommes approchés de l'agence Zébulon Communication pour trouver notre nouveau visuel et revoir le concept même de notre journal.

Une fois les articles rédigés et relus par au moins une autre personne, ils sont remis à notre partenaire pour la mise en forme du texte. Il y a deux relectures auxquelles s'associent trois autres personnes pour corriger les éventuelles erreurs. La dernière étape consiste, pour la responsable, à collecter ces modifications et à les transmettre en bloc pour l'édition à Foyer Handicap. Le texte définitif est remis pour impression à Alfaset puis transmis pour envoi à la Fondation Les Perce-Neige.

A chaque numéro, c'est un nouveau défi pour respecter les délais et découvrir ainsi le fruit du travail du groupe. Nous espérons que vous aurez du plaisir à lire ce bulletin annuel dans sa nouvelle formule. Nous attendons également vos remarques et suggestions et si vous avez un peu de temps à nous consacrer, pourquoi ne pas venir rejoindre le groupe bulletin?

Actuellement tous les membres de ce groupe font au moins partie de trois autres groupes de travail d'**insieme**, en tant que parents bénévoles; c'est donc avec beaucoup d'espoir qu'ils cherchent des forces vives pour les épauler.

*Anne-Marie Frosio, membre de ce groupe*



## Groupe cours de vacances

Chaque année, **insieme** Neuchâtel organise plusieurs cours de vacances pour les enfants adolescents et adultes. Pour ce faire, un groupe de parents a pris la responsabilité de proposer et d'organiser les camps en tenant compte, bien évidemment, de la spécificité de chaque groupe.

Les parents impliqués se réunissent plusieurs fois dans l'année.

- Dans un premier temps, sont déterminés les lieux de vacances adaptés aux différentes problématiques des participants.
- Ensuite interviendra le choix des moniteurs.
- Pour couronner le tout, les budgets y relatifs seront établis.

Pour finaliser l'organisation de ces camps, une journée d'informations comportant deux parties est agendée:

- Distribution des dernières informations sur les camps, incluant les moniteurs qui pourront bénéficier d'un cours médical (premiers secours) dispensé par une équipe médicale.
- Accueil des participants par les responsables des cours. Présentation de la manière dont seront organisés les camps pour chacun.

Au sein de cette organisation, parmi le groupe de parents, un référent par camp est nommé dont la mission sera de vérifier que tout se passe bien et de pallier à tout problème durant cette période de vacances. Il visitera également le camp dont il est le référent.

Les cours de vacances terminés, un repas-séance est programmé pour faire le point, l'analyse, la critique des différents camps dans le but d'améliorer, à chaque fois, les prestations.

La logistique, les convocations, tout transite par le secrétariat d'**insieme** Neuchâtel et Mme Girardier fournit alors un travail considérable, étant le pilier central de toute l'organisation. Nous ne pouvons que l'en remercier vivement.

Cette année, les vacances ont été une réussite, selon les échos que nous avons eus, il faut dire que le beau temps était de la partie. Nous tenons à remercier toutes les personnes concernées par l'organisation de ces camps et en particulier les moniteurs qui, pour la plupart, ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme.

L'équipe pour 2007 est déjà en route pour les prochaines vacances d'été.

*Philippe Boisadan, Membre de ce groupe*



## Groupe intégration d'insieme Neuchâtel

Les réunions animées par la conseillère-animatrice rassemblent une dizaine de parents d'enfants en situation de handicap mental (retard global du développement, autisme, trisomie 21, ou d'autres formes de handicap.) Les délégués d'**insieme** Neuchâtel informent le groupe quant au progrès du travail de la Commission cantonale d'intégration.

Les membres du groupe ont participé à des actions d'information au public et aux professionnels concernés:

- Décembre 2005: «L'intégration des enfants mentalement handicapés passe par l'école normale».

*Article paru dans le Courrier Neuchâtelois.*

- Décembre 2005: Cours de sensibilisation à la «différence» pour les étudiants de la HEP-BEJUNE. (Haute Ecole Pédagogique Berne, Jura, Neuchâtel).

- Août 2006: Manifestation «Citoyens, malgré tout!» à Neuchâtel. Stand «intégration scolaire».

Les parents se soutiennent mutuellement par des échanges sur la situation de leurs enfants à l'école, et ensemble ils cherchent les moyens qui permettent un meilleur suivi des enfants handicapés à l'école publique.

*Mary Bourgnon, membre du groupe*

## Groupe hébergement

Ce groupe de travail est constitué de cinq personnes, Mesdames E. Tüller, A.-M. Frosio, P. Hotz, E. Gaudard et M. P. Boisadan qui se rencontre mensuellement.

Le groupe s'est réuni pour la première fois le 9 janvier 2006 sous le nom de groupe «investissement» dans le but de faire une réflexion sur un projet futur à mettre sur pied par notre association.

Vu le manque de places d'hébergement à la Fondation et surtout le manque d'appartements protégés dans le canton, nous avons très vite dirigé notre réflexion sur les lieux de vie et notre groupe est devenu le groupe «hébergement».

En échangeant entre nous et avec d'autres parents, nous avons constaté que les parents, en particulier ceux dont les enfants suivent ou ont suivi une scolarité intégrée ou partiellement intégrée, ne désirent souvent pas placer en institution leurs enfants devenus adultes.

Les parents aimeraient poursuivre l'intégration et souhaitent le développement de petites unités en milieu urbain ou intégrées dans un village.

Nous avons fait part de nos réflexions à Messieurs J.-J. Combes, directeur général de la Fondation Les Perce-Neige et R. Rossi, directeur du secteur hébergement de la même Fondation lors d'une rencontre le 15 mai 2006.

Entre-temps, **insieme** Neuchâtel a décidé de participer à une enquête de la haute école ARC domaine santé mandatée par la Fondation, en vue d'inventorier les besoins de personnes handicapées mentales et de leur famille en matière de prestations à domicile.

Le groupe «hébergement» sera représenté par trois délégués au sein du groupe de pilotage de cette enquête.

En parallèle, le groupe continue ses propres réflexions, s'informe de ce qui se fait dans d'autres cantons, prévoit des visites de foyers et d'appartements protégés, etc.

Si vous avez des propositions à ce sujet ou si vous désirez intégrer le groupe, n'hésitez pas à contacter le comité d'**insieme**.

Par ailleurs, nous voulons vous rendre attentifs au fait qu'en tant que parents vous pourrez être sollicités pour cette enquête et que votre contribution sera essentielle. Nous vous engageons donc vivement à y prendre part et à informer les enquêteurs si vous connaissez d'autres parents de personnes mentalement handicapées qui ne sont inscrits ni aux Perce-Neige, ni à **insieme** Neuchâtel.

*Elsbeth Gaudard,  
membre du groupe hébergement et du comité d'insieme*



# Services

## Service «dépannage»

Le Service a pour but de décharger les familles par la prise en charge occasionnelle de personnes handicapées. Il fait appel à des bénévoles et son rayon d'action englobe l'ensemble du canton de Neuchâtel.

Permanence téléphonique:

|                      |                  |               |
|----------------------|------------------|---------------|
| Mardi                | de 8h00 à 11h00  | 032 725 52 06 |
| Mercredi et vendredi | de 9h00 à 11h00  | 032 835 14 55 |
| Jeudi                | de 14h15 à 17h15 | 032 926 85 60 |

Les horaires de dépannage commencent en principe à 7h30 pour se terminer à 24h00.

Petit week-end: du samedi matin au dimanche soir.

Grand week-end: du vendredi soir au dimanche soir.

## Service «transports»

Les parents ou répondants peuvent faire appel à ce Service, que ce soit pour des traitements ambulatoires ou pour des loisirs. Les téléphonistes s'occupant des permanences organisent les transports.

Le Service n'intervient pas financièrement.

Les familles rétrocèdent leur part AI ou le remboursement des frais selon un prix conseillé.

Le Service a conclu deux contrats d'assurances (accidents et RC et assurance occupants et casco). Néanmoins, il faut impérativement que les téléphonistes et elles seulement organisent les dépannages ou les transports.

Les différents tarifs pour ces deux services vous seront volontiers communiqués par notre secrétariat. Si vous souhaitez tenter l'expérience d'effectuer un dépannage ou un transport, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros de téléphone susmentionnés.



# Service-conseils

Il arrive que l'on reste seul avec une question, des idées noires, un souci ou une idée que l'on ne sait comment mettre en pratique. Il y a des décisions qui nous choquent, des injustices qui nous révoltent.

Depuis 2004, mon travail de conseillère-animatrice consiste à écouter, accompagner et chercher avec les parents des pistes de solutions pour ce type de situations.

Je tiens une permanence tous les mercredis après-midi au secrétariat d'**insieme** Neuchâtel, mais il est bien sûr possible de me rencontrer ailleurs ou un autre jour.

Les entretiens que j'ai eus ont abordé des sujets aussi divers que le placement en internat, l'intégration scolaire, les syntheses, les curatelles, les droits des patients, les possibilités d'hébergement, de travail, de formation...

Il va de soi que les solutions miracle n'existent pas et que je ne détiens pas seule tout le savoir nécessaire, mais avec la collaboration active des parents il n'est pas rare que des sujets soient éclaircis et des problèmes au moins partiellement résolus.

## Plate-forme Association Fondation (PAF)

Comme une grande partie des personnes handicapées sont hébergées ou travaillent pour la Fondation Les Perce-Neige, il arrive relativement fréquemment que les problèmes abordés soient en lien avec Les Perce-Neige.

Si c'est le cas, je peux, si nécessaire et d'entente avec les parents, organiser rapidement un entretien avec les responsables de la Fondation. Le résultat de celui-ci sera transmis par écrit au comité qui, en cas d'échec, peut décider d'intervenir auprès du directeur général ou des organes de direction de la Fondation.

*Sylvie Augier  
Conseillère-animatrice*

# Lettre ouverte

## de Madame Bosshard



Pendant de très nombreuses années, Madame Catherine Bosshard a été la directrice du secteur Enfance et Adolescence au sein de la Fondation Les Perce-Neige. Elle y a effectué un travail remarquable pour lequel nous la remercions vivement. Par ailleurs, **insieme** Neuchâtel a également beaucoup apprécié sa collaboration pour l'organisation des cours de vacances, ainsi que sa participation à notre stand de la Braderie.

Prévoyante, comme elle l'a toujours été, Madame Bosshard a encore pensé avant de partir pour une retraite bien méritée, à nous laisser la missive suivante.

*Mesdames, Messieurs,  
Chers parents,*

*Permettez-moi par ma lunette d'approche de capitaine de vous faire un dernier clin d'œil.*

*Depuis 1977, je suis capitaine d'abord d'un petit navire, celui du Centre pédagogique unité de Neuchâtel, qui s'appelait alors Centre éducatif, puis d'un grand navire, voire d'un paquebot, celui du Secteur Enfance et Adolescence.*

*Grâce aux officiers, aux matelots de tous bords, les bateaux ont toujours navigué et aucun n'a coulé.*

*Pourtant les vents n'ont pas toujours été des alizés doux et paisibles; il y a eu des vents rafraîchissants, des vents amenant de lourds nuages noirs à l'horizon.*

*Il y a eu des fortes tempêtes, des orages, des temps maussades, mais aussi des temps harmonieux où la brise poussait agréablement le bateau en avant, où les grandes voiles ouvertes largement au vent permettaient à l'équipage de souffler, de réfléchir, de lancer de nouveaux projets, de prendre de la distance avec les soucis, les remises en cause.*

*Malgré tout, je crois que je peux le dire, les caps ont toujours été tenus mais ce sont des navires, des paquebots qui n'arrivent jamais à port car il y a toujours de nouveaux projets qui les font voguer.*

## ***Quels caps?***

***Celui des passagers en premier, les enfants, les élèves et vous leurs parents.***

*Ces tout petits de 4 ou 5 ans, voire plus jeunes pour le SEI, qui à 18 ans étaient devenus de grandes jeunes filles, de grands jeunes gens contents de quitter l'école pour découvrir la vie d'un autre navire, celui de la formation, des ateliers, d'un foyer. J'ai toujours beaucoup de plaisir à les rencontrer ici ou là.*

### ***- Celui du partenariat avec les parents***

*Ce concept s'est amélioré au fil des années pour arriver à ce que les parents soient partenaires des temps de synthèses. Merci pour votre confiance, vos partages, vos questionnements qui m'ont fait réfléchir, avancer, parfois même virer à bâbord ou à tribord.*

### ***- Celui de la qualité de la formation des collaborateurs***

*Nous avons pu avoir des professionnels de mieux en mieux formés, prêts à se remettre en question, à réfléchir avec vous aux meilleures pistes, actions pédagogiques pour que vos enfants apprennent, se développent le plus harmonieusement possible.*

### ***- Celui d'une pédagogie adaptée***

*J'ai toujours réfléchi à une mise en pratique d'une pédagogie globale, pluridisciplinaire, qui permette l'épanouissement de l'élève, la mise en valeur de l'ensemble de ses compétences au-delà des apprentissages cognitifs. C'est la raison pour laquelle nous avons pris l'option au Centre pédagogique de travailler avec la pédagogie systémique CAM qui permet cette approche globale, qui oblige à travailler en équipe en aiguisant les dons d'observation des professionnels, qui permet un langage commun.*

**- Celui d'avoir les infrastructures les mieux adaptées**

Même si tout n'est pas encore au top, j'ai toujours eu à cœur que les locaux soient accueillants, que chacun, chacune ait du plaisir à venir travailler, à venir en visite, se sente bien en entrant dans les différents centres.

**- Celui de l'intégration**

J'ai toujours désiré que l'élève, quel que soit son handicap, soit reconnu dans la société en tant que personne. Je sais que je n'ai pas toujours été comprise dans mes choix, dans mes réticences à tel ou tel projet, par rapport aux bémols que j'émettais. Soyez certains que je le faisais toujours pour le bien de l'élève, pour lui éviter un essoufflement, d'être toujours à la queue du peloton, un mal-être qui ensuite lui demande beaucoup d'efforts pour retrouver l'envie d'apprendre, pour qu'il retrouve le plaisir, pour lui permettre la plus grande autonomie possible et celle-ci ne passe pas toujours par l'intégration physique au sein de grands groupes.

Je me suis toujours demandée si l'offre correspondait aux besoins de l'élève.

**- Celui de mettre toujours au centre de mes préoccupations l'enfant, l'élève**

En situation de handicap mental, de souffrance autistique ou de troubles envahissants du développement, l'enfant, l'élève a besoin d'écoute, de se sentir accueilli, compris, en confiance; ce fut ma priorité durant toutes ces années.

Quand vous me lirez, j'aurai quitté ce grand paquebot et il ne me restera que des souvenirs magnifiques, les sourires et les joies partagés dans toutes ces rencontres journalières.

Je tiens à remercier infiniment **insieme** Neuchâtel qui a toujours soutenu mon travail, celui des professionnels, qui a toujours compris nos besoins et qui a si souvent concrètement financé des nouveaux projets, particulièrement pour la villa Moritz ce merveilleux instrument de travail.

A chacune, chacun j'envoie mes salutations les meilleures.

Catherine Bosshard  
Octobre 2006

# Informations

## Rappel ANPPMH = insieme Neuchâtel

Lors de l'assemblée générale de notre association en mars dernier, les membres présents ont accepté le changement de nom de l'Association Neuchâteloise de Parents de Personnes Mentalement Handicapées (ANPPMH) en **insieme** Neuchâtel, rejoignant ainsi la fédération nationale insieme. Pour rappel, **insieme** Neuchâtel a adhéré à la Fédération suisse de parents d'enfants mentalement déficients (aujourd'hui **insieme**) en 1962 déjà. Le canton de Neuchâtel était la dernière association à avoir un nom différent de celui de la fédération ce qui occasionnait des confusions de la part de nos partenaires et entre autres, des problèmes financiers puisque l'ANPPMH devait adapter les slogans des autres associations lors des campagnes nationales pour que la population neuchâteloise comprenne notre participation à de telles actions. (AMF)

## Le site internet nouveau est arrivé!

Si vous tapez **www.insieme-ne.ch** vous trouverez notre nouveau visuel sur une page d'accueil colorée. Les rubriques ont été conçues pour favoriser un accès facile. Nous devons encore peaufiner certains thèmes. Mais c'est avec beaucoup d'intérêt que nous attendons vos réactions en ligne, par téléphone, fax ou par lettre. La maison Com&Cie a créé ce nouvel outil en se basant sur le visuel proposé par l'agence Zébulon Communication. C'est la demande des internautes qui établira les changements ou créations de nouvelles rubriques. Alors, à votre clavier!... (AMF)

**com & cie**  
communication interactive

## Une initiative à suivre

L'association Handi-Emploi a pour but la lutte contre l'exclusion des personnes handicapées, en développant et en réalisant de nouvelles technologies qui permettront d'améliorer au quotidien la vie de toutes les personnes handicapées, quel que soit leur handicap.

Cette association basée en France, a mis sur pied un service de petites annonces sur internet à disposition de tous. Les rubriques vont de la vente de véhicules à l'offre d'emploi en passant par l'immobilier.

Les recettes perçues lors de ces prestations sont destinées à aider les personnes handicapées dans le cadre de l'aide par le travail. Ces annonces sont gérées par ces personnes. (SA)

## Disparition de Partho Leuba

Toujours sans nouvelles de Partho Leuba, fils d'un de nos membres, disparu à Bex en octobre 2005, nous vous informons qu'un site internet **[www.partho-leuba.ch](http://www.partho-leuba.ch)** a été créé par l'association «Retrouver Partho Leuba», dirigée par le conseiller national chaux-de-fonnier, M. D. Berberat. (AMF)



# Infos insieme

## Augmentation de 2.8% des rentes AI

Selon la décision du Département fédéral de l'intérieur, les rentes AVS/AI seront adaptées à l'évolution économique dès le 1er janvier 2007, ce qui implique une augmentation de 2.8%. Les montants des prestations complémentaires et des allocations pour impotents seront également adaptés.

## Assainir l'AI

Pour améliorer la situation financière catastrophique de l'AI, les organisations de personnes handicapées ont, dans le cadre des débats sur la 5ème révision de l'AI, fait les propositions suivantes:

- Viser à ce que les dépenses n'augmentent pas plus vite que les recettes, en organisant un dépistage et une intervention précoce et sans bureaucratie.
- Eliminer le déficit actuel de presque 2 milliards de francs en augmentant les recettes, notamment par une hausse de la TVA de 0,7%
- Utiliser les 7 milliards de francs de la vente d'or excédentaire de la Banque nationale suisse et effectuer une hausse temporaire et supplémentaire de la TVA de 0,1%

## Changement en cours dans le droit des tutelles

**insieme** Suisse s'est impliquée pour que les nouvelles mesures correspondent mieux aux besoins individuels des personnes concernées et constate avec plaisir que le message du Conseil fédéral va dans ce sens. En outre, le droit à l'autodétermination des personnes mentalement handicapées sera favorisé.



[www.ofi.admin.ch](http://www.ofi.admin.ch)  
n'existe pas !!!

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site [www.ofi.admin.ch/bi/fr/home/dokumentation/medieninformationen/2006/ref2006-06-280.html](http://www.ofi.admin.ch/bi/fr/home/dokumentation/medieninformationen/2006/ref2006-06-280.html)

Selon M. Blocher, le nouveau droit comprenant ces mesures devrait entrer en vigueur en 2009 au plus tôt.

## Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de l'enseignement spécialisé

En lien avec la mise en œuvre de la RPT (Péréquation et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a proposé un projet d'accord intercantonal sur l'enseignement spécialisé.

De nombreuses associations ont été consultées à propos de ce document, dont **insieme** Neuchâtel. Fin octobre, notre comité a fait parvenir ses propositions de modifications à M. T. Christ, responsable du projet pour le canton de Neuchâtel, collaborateur scientifique au DECS, en se basant notamment sur le concept de l'enseignement spécialisé élaboré par **insieme** Suisse.

### insieme Suisse, responsable du bureau «lieux de vie»

**insieme** Suisse reprend ce bureau créé en 1996 et qui a pour but d'offrir aux personnes mentalement handicapées avec un comportement difficile des structures en dehors des cliniques psychiatriques.

### Happy birthday insieme

En novembre 2005, **insieme** Suisse a fêté ses 45 ans. En effet c'est en 1960 que cette association a vu le jour. Encore et toujours active pour garantir des lois justes et de bonnes conditions de vie aux 50'000 personnes mentalement handicapées qui vivent en Suisse, **insieme** méritait bien une «petite» fête.

### Rabais à l'achat d'une voiture

**insieme** Suisse a conclu avec General Motors Suisse SA, importateur des marques Opel, Saab et Chevrolet, un accord permettant aux membres d'**insieme** de bénéficier d'un rabais pouvant atteindre 5% sur l'achat d'une voiture neuve. Cette offre n'est valable que si les parents ou les proches prouvent que la personne handicapée a besoin de cette voiture pour être véhiculée et que ceci peut être confirmé par **insieme** (avec un formulaire spécifique) (SA)

# Et encore...

## Remerciements

Nos chaleureux remerciements à Monsieur Roger Winkler, membre du comité et du bureau du comité, qui a renforcé efficacement le team durant quelques années. Nous comprenons sa décision de nous quitter mais regrettons de devoir nous priver de son aide précieuse.

## Agenda

Dimanche 18 février: Traditionnel bowling-repas

Réservez d'ores et déjà les deux samedis de fin avril. **insieme** Neuchâtel organisera une grande action durant l'une de ces 2 journées. Vous recevrez plus de renseignements lors de la parution de la prochaine feuille d'information, en mars 07.

Dimanche 6 mai: Match au loto à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds.

## Erratum

- Erreur de jeunesse: la feuille d'information de septembre vous est parvenue après la rencontre du 23.09.06 mentionnée dans l'agenda
- La table ronde du 27 septembre a été annulée, sans que nous en soyons informés.

Nos excuses à toutes les personnes concernées.

# Coordonnées

## Services de l'association

Avenue Léopold-Robert 128, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 926 85 60

**Secrétariat:** Mmes J. Girardier et Ch. Grandjean  
Permanence: jeudi de 14h15 à 17h15  
E-mail: [info@insieme-ne.ch](mailto:info@insieme-ne.ch)

**Service-conseils:** Mme S. Augier  
Permanence: mercredi de 14h30 à 18h30  
E-mail: [conseils@insieme-ne.ch](mailto:conseils@insieme-ne.ch)

## Service dépannage-transports

**insieme** Neuchâtel, en collaboration avec Cérébral, coordonne le dépannage des familles comprenant une personne handicapée, pour des transports ou pour une prise en charge occasionnelle, en semaine ou en week-end.

Permanence téléphonique de 9h00 à 11h00:  
Mercredi et vendredi 032 835 14 55  
Jeudi 032 926 85 60\*

Permanence téléphonique de 18h00 à 21h00:  
Mardi 032 931 69 35\*

(\*sauf en périodes de vacances scolaires)

**Cotisations membres soutien:**  
**Fr. 20.- par an. C.C.P. 23-4234-6**

Les cotisations des membres parents font l'objet d'un courrier séparé. Les dons de moins de CHF 50.- ne reçoivent pas de remerciements écrits pour éviter des frais supplémentaires. Tout don, quel qu'en soit le montant est néanmoins très apprécié et nous profitons de ce bulletin pour remercier vivement tous nos généreux donateurs.